

Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire 31 MARS 2026

Compte-rendu - Atelier A : Développer des alliances locales de solidarités

Intention :

Améliorer la coopération entre les acteurs locaux (associations, collectivités, agriculteurs, structures sociales) pour renforcer la solidarité alimentaire sur le territoire.

1. Partenaires clés actuels

Le réseau s'appuie sur une base solide d'acteurs historiques et institutionnels :

- Aide Alimentaire : Croix Rouge, Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire, Banques Alimentaires, ANDES/UGESS (épiceries solidaires)
- Monde Agricole : SOLAAL, BioBFC, CDA, Syndicats (JA, Confédération Paysanne), AMAP
- Institutionnels : État (DDT, DEETS), Région, Département, Intercommunalités (EPCI), Communes (CCAS), CAF, MSA, ARS
- Secteurs de l'éducation et du social : Universités, Lycées agricoles, MJC, Centres sociaux, Missions Locales, Unicité
- Secteurs privés et de la distribution :GMS (Grandes surfaces), Biocoop, Entreprises engagées (RSE), Banques/Assurances

2. Acteurs manquants « autour de la table »

Il est identifié un besoin urgent d'élargir le cercle :

- Au secteur de la santé : nutritionnistes, acteurs de la prévention (CPAM) pour lier alimentation et santé durable
- Aux professionnels de la cuisine : cuisiniers (savoir-faire culinaire), restaurateurs collectifs (CROUS, cantines scolaires)
- Aux structures techniques : acteurs de la logistique, légumeries transformateurs (conserveries)
- Aux citoyens et bénéficiaires : les habitants des QPV (Quartiers Prioritaires), les personnes en situation de précarité (pour une co-construction des solutions)
- Au milieu de la recherche :INRAE, Institut Agro Dijon

3. Freins et enjeux identifiés

L'atelier a mis en lumière plusieurs obstacles à la coopération :

- Financement : manque de pérennité des fonds, baisse des approvisionnements et besoin de financement pour l'ingénierie (le temps de coordination n'est pas financé)
- Cloisonnement administratif : difficulté à dépasser les "frontières" de chaque institution et multiplication des conventionnements
- Ressources Humaines :essoufflement du bénévolat, manque de postes qualifiés pour l'animation de réseau
- Méconnaissance mutuelle : les réseaux de l'aide alimentaire et le monde agricole ne se connaissent pas assez
- Complexité logistique : problèmes de stockage, de transport et de gestion des surplus

Livrables

- Deux pistes d'alliances nouvelles (coopérations concrètes)

1. L'Alliance "Alimentation-Santé-Cuisine" : lancer des ateliers de cuisine partagés mobilisant des cuisiniers/diététiciens, des acteurs de l'animation de quartier et des producteurs locaux (notamment de légumineuses).

→ L'objectif est de transformer des produits bruts et locaux tout en faisant de la prévention santé et de l'éducation culinaire.

2. La Coopération Logistique Territoriale : mutualiser les outils de stockage et de distribution entre les acteurs de la logistique (ex: Restos du Cœur, Banques Alimentaires) et les producteurs locaux pour faciliter le glanage et la redistribution des surplus agricoles vers les épiceries solidaires (réseau ACTIVE).

- Trois conditions de réussite (validées collectivement)

1. L'interconnaissance et la convivialité : prendre le temps de se rencontrer "en toute simplicité" pour créer de la confiance avant de lancer des projets techniques. Passer par une phase de cartographie partagée des acteurs.

2. L'animation territoriale dédiée : une alliance ne vit pas seule ; elle nécessite un "portage politique" clair et un.e animateur.rice pour faire le lien entre le monde agricole et la solidarité

3. Le décloisonnement et la souplesse : passer d'une logique de "guichet" à une logique de projet de territoire (type CRTE), en autorisant la fongibilité des budgets pour s'adapter aux réalités du terrain.

Note de clôture : le développement d'un réseau demande du temps, donc du financement de fonctionnement !"

Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire 31 MARS 2026
Compte-rendu – Atelier B : Participer aux actions de lutte contre la
précarité alimentaire au sein des PAT

Intention :

Renforcer l'articulation entre les initiatives de solidarité alimentaire et les Projets Alimentaires Territoriales (PAT) pour passer d'actions ponctuelles à une stratégie structurante.

1. État des lieux : Connexion actuelle aux PAT

Les projets aujourd'hui identifiés montrent une grande diversité d'ancrage mais souvent encore "en silos" :

- **Actions de terrain :** glanage (Brigade des compotes), chantiers agricoles, jardins partagés (Secours Populaire), parcelles solidaires
- **Éducation et Santé :** ateliers parents/enfants (Cocotte solidaire), projets MIAM (éducation alimentaire), "Ordonnances vertes" (lien avec l'ARS)
- **Expérimentations :** Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), groupements d'achats solidaires
- **Constat de déconnexion :** certaines associations de terrain se sentent parfois peu visibles des PAT, et les publics les plus précaires restent difficiles à atteindre

2. Freins majeurs

- **Mobilité :** difficulté de transport pour les personnes et logistique complexe pour les denrées
- **Complexité normative :** normes sanitaires et de sécurité limitantes pour les projets associatifs
- **Instabilité :** risque du "coup par coup" lié à des financements non pérennes
- **Identité :** difficulté à définir une vision commune de la "qualité" ou du "local" accessible à tous sans stigmatisation

Livrables

- **Trois leviers d'intégration stratégique dans les PAT**
 1. **La structuration de filières locales solidaires :** passer de la simple "ramasse" à la création de filières rémunératrices pour les producteurs (magasins de producteurs, légumeries) qui alimentent directement l'aide alimentaire.
 2. **La mutualisation des moyens logistiques :** utiliser le PAT comme plateforme pour coordonner le stockage, le transport et la transformation des surplus (ex: vergers communaux, dons agricoles structurés)

3. **L'Éducation alimentaire comme lien social** : intégrer systématiquement des espaces d'échange (ateliers cuisine, visites de fermes) pour redonner du pouvoir d'agir aux bénéficiaires et sortir de la simple distribution de colis.

- **Deux outils mobilisables dans les PAT**

1. **L'ingénierie de coordination** : mobiliser les financements du PAT non seulement pour les denrées, mais pour financer le temps d'animation et l'ingénierie de subventionnement pour les associations.

2. La mise à disposition de ressources techniques : centraliser et partager les lieux (cuisines partagées, locaux de stockage) et les ressources (accès au foncier, matériel de cuisine professionnel).

- **Une proposition d'amélioration de la gouvernance**

L'institution d'une "posture de facilitateur" au sein de la collectivité : l'atelier préconise que la collectivité porteuse du PAT ne se contente pas d'un rôle de financeur, mais adopte une posture de **chef de file de coordination**. Cela se traduit par :

- la création d'un comité de pilotage mixte (élus, techniciens, associations d'aide alimentaire et représentants des bénéficiaires)
- une communication transversale (presse, réseaux sociaux) pour rendre visible les actions de solidarité comme partie intégrante du projet de territoire

Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire 31 MARS 2026

Compte-rendu - Atelier C : Soutenir des expérimentations innovantes

Intention :

Identifier les initiatives novatrices du territoire, analyser leur viabilité et explorer les leviers de mutualisation pour passer de l'expérimentation au déploiement.

1. Expérimentations inspirantes et impacts observés

Le groupe a mis en avant deux modèles majeurs qui transforment l'approche de la solidarité alimentaire :

- La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) / Caisse Mutuelle :

Le concept : expérimentée sur des bassins de vie comme le Grand Autunois Morvan ou Joigny, elle repose sur l'universalité et le conventionnement démocratique.

L'impact : elle permet de sortir de la logique de "gestion de crise" pour aller vers une stratégie de long terme. Elle favorise la dignité, la mixité sociale et soutient directement les producteurs locaux en garantissant des débouchés sains et durables.

- Les épiceries mobiles et solidaires :

Le concept : camions itinérants proposant des produits locaux (paniers solidaires de Coccagne) à des tarifs différenciés selon les revenus.

L'impact : lutte contre l'isolement dans les zones rurales ("Aller-vers"), améliore la qualité nutritionnelle des publics précaires et renforce le pouvoir d'agir par le libre choix des produits.

2. Besoins de mutualisation identifiés

Pour pérenniser ces actions, deux axes de mutualisation prioritaires ont été dégagés :

Mutualisation d'outils techniques et logistiques : création d'un réseau de micro-conserveries ou de légumeries partagées pour transformer les surplus.

Mutualisation des moyens de stockage et de transport (logistique du dernier kilomètre) pour réduire les coûts fixes qui pèsent sur les petites structures.

Mutualisation de l'ingénierie et des ressources humaines :

- Partage des connaissances et diagnostics sur la viabilité des territoires.
- Mise en commun de salariés qualifiés pour l'animation des réseaux, car le modèle basé uniquement sur le bénévolat est jugé trop fragile pour des projets complexes comme la SSA ou les SCIC.

3. Pistes de financement partagées

Le déploiement de ces innovations nécessite de nouveaux modèles économiques basés sur le co-financement :

1. Le Mécénat de compétences et financier : mobiliser les entreprises engagées via la RSE pour financer le "matériel de cuisine" ou des fonds de dotation, tout en utilisant les leviers de défiscalisation.
2. La Contribution des employeurs / Caisse Mutuelle : explorer des systèmes de cotisations ou de fléchage de fonds (type chèques alimentaires durables) pour abonder une caisse commune de l'alimentation.
3. L'évolution vers des statuts de l'ESS (SCIC) : passer d'un modèle de subvention pure à un modèle de coopérative (SCIC) permettant de mixer fonds publics (État, Région, fonds FSE+ pour l'ingénierie) et fonds privés, garantissant une meilleure autonomie financière.

→ Il est crucial de bien distinguer la gestion de "l'urgence" (aide alimentaire classique) des stratégies de "long terme" (SSA, transformation de système) pour ne pas épuiser les ressources sur un seul front.

Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire 31 MARS 2026
Compte-rendu - Atelier D : Améliorer la couverture territoriale

Intention :

Identifier les "zones blanches" de la solidarité alimentaire et définir des stratégies pour garantir un accès équitable à une alimentation de qualité sur l'ensemble du territoire.

1. Diagnostic : Zones blanches et freins à la couverture

L'atelier a mis en évidence que les zones blanches ne sont pas seulement définies par l'absence d'associations, mais par l'impossibilité pour les publics d'y accéder.

- **Territoires insuffisamment couverts :** Les zones rurales isolées (éloignées des centres urbains pourvoyeurs de dons) et certains quartiers périphériques sans commerces de proximité ("déserts alimentaires").
- **Pourquoi ? (Les freins) :**
 - **Mobilité :** Le principal frein identifié. Le coût du carburant et l'absence de transports en commun empêchent les bénéficiaires d'aller vers l'aide.
 - **Logistique :** Coût élevé du transport des denrées (logistique du dernier kilomètre) pour les associations.
 - **Invisibilité :** Difficulté à identifier les publics en grande précarité qui sont "sous les radars" (ex: personnes âgées isolées ou travailleurs pauvres en zone rurale).

2. Livrables de l'atelier

- **Pré-détermination de zones prioritaires**

L'atelier propose de prioriser les investissements selon deux critères :

1. **Les zones rurales à faible densité :** où l'offre est inexistante et où la dépendance à la voiture est totale.
2. **Les bassins de vie en transition (ex: Grand Autunois Morvan) :** territoires où des initiatives comme le PAT ou la SSA sont déjà en réflexion, permettant d'appuyer de nouvelles solutions sur un socle politique existant.

- **Identification de 3 partenaires référents**

Pour couvrir ces zones, trois types d'acteurs doivent être mobilisés comme piliers :

1. **La Poste / Acteurs de la livraison :** pour leur capacité à mailler le territoire quotidiennement (piste évoquée : portage de repas ou livraison de colis solidaires).
2. **Les Municipalités et CCAS :** pour leur connaissance fine du terrain et leur capacité à mettre à disposition des lieux (salles communales) pour des points de retrait temporaires.

3. **Les Chambres d'Agriculture / Producteurs locaux** : pour créer des points d'approvisionnement en circuit court directement au cœur des zones blanches, évitant ainsi les transits logistiques vers les grandes villes.

- **2 Solutions identifiées à essayer**

1. **L'itinérance solidaire (épiceries mobiles / camions)** : développer des tournées régulières qui ne se contentent pas de livrer, mais créent un lieu de lien social sur les places de villages.
2. **Les points retrait / casiers solidaires** : installer des points de distribution décentralisés (parfois sans présence humaine permanente) dans des lieux de passage identifiés, permettant une récupération discrète et flexible des produits pour les personnes dont les horaires sont contraints.

3. Stratégie de déploiement

L'atelier conclut que pour réussir l'amélioration de la couverture, il faut passer d'une logique de "guichet fixe" à une stratégie de "**stratégie de territoire**" basée sur l'itinérance.

→ **Condition clé** : L'évaluation du besoin doit se faire avec les usagers ("les mangeurs") pour s'assurer que le format proposé (horaires, types de produits) correspond à la réalité de leur quotidien.